

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration du stade départemental

Yves du Manoir

19 MARS 2024



Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr



SOMMAIRE

Communiqué de presse

Un projet départemental ambitieux

Des bâtiments et des matériaux exemplaires au niveau environnemental

Le hockey sur gazon, l'ambition d'un territoire

Le Stade départemental Yves-du-Manoir, un lieu chargé d'Histoire

Programme de la semaine inaugurale

Le Département des Hauts-de-Seine Terre de Jeux 2024

INAUGURATION DU STADE DÉPARTEMENTAL YVES DU MANOIR Mardi 19 mars 2024

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Daniel Courtès, Conseiller départemental délégué aux sports, inaugurent le stade départemental Yves du Manoir qui accueillera les épreuves de hockey sur gazon lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, en présence d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France, Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et d'Isabelle Jouin, Présidente de la Fédération française de Hockey.

Propriété du Département des Hauts-de-Seine depuis 2002, cette enceinte sportive a été reconstruite en saisissant l'opportunité d'accueillir, un siècle après les Jeux Olympiques de Paris 1924, les épreuves de hockey sur gazon en 2024. **Les plus de 90 millions d'euros investis par le Département des Hauts-de-Seine pour mener à bien ce chantier livré avec quelques semaines d'avance** permettent d'offrir un lieu d'excellence pour la pratique sportive, en conservant la tribune historique tout en répondant aux nouvelles exigences environnementales.

Ce site mythique a fait l'objet d'une restructuration profonde qui bénéficiera à tous les publics après les olympiades, grâce à la rénovation de la tribune historique, la construction de deux bâtiments neufs et de trois terrains olympiques de hockey sur gazon, et la construction d'une tribune de 1000 places.

Le coût global du projet s'élève à 101 millions d'euros, dont 90,8 millions d'euros mobilisés par le Département, avec 87,4 millions d'euros investis en direct et 3,4 millions d'euros à travers une contribution à la Solidéo. Le solde de la contribution de la Solidéo, société de livraison des ouvrages olympiques, qui a apporté au total 13,6 millions d'euros, est composé de 4,5 millions d'euros de l'Etat et de 5,7 millions d'euros de la Région Ile-de-France.



Après avoir reçu les Jeux de 1924, une finale de Coupe du Monde de football, 250 rencontres internationales dans plusieurs disciplines, 42 finales de Coupe de France, 79 matchs de l'équipe de France de football ou plus récemment une centaine de matchs du Racing 92, le club de rugby des Hauts-de-Seine, le Stade départemental Yves-du-Manoir est donc prêt à écrire une nouvelle page de son histoire avec les Jeux de Paris 2024, et à accueillir dès la fin de celui-ci les associations, collégiens, et tous les publics qui partagent la passion du sport dans les Hauts-de-Seine.

Un projet pérenne

Le Département des Hauts-de-Seine a également pensé l'héritage de son stade après les Jeux de 2024 :

La Fédération française de hockey s'implantera de manière pérenne au stade départemental Yves-du-Manoir. Le stade deviendra le berceau du hockey sur gazon dans l'Hexagone, et accueillera le centre national d'entraînement de la fédération (compétition et entraînement) et des locaux pour la fédération, la ligue Île-de-France, le comité départemental de hockey, et à terme, un club résident des Hauts-de-Seine : le Racing club de France Hockey 92 Colombes.

Les bâtiments neufs proposeront des locaux administratifs et techniques, des vestiaires, des salles de réunion, ainsi que des espaces réceptifs mutualisés comme le seront les deux salles de musculation. Ces installations répondront aux besoins du Département, de la Fédération et de son centre national d'entraînement, des publics scolaires et universitaires, des associations et des clubs sportifs, notamment du Racing Club de France Football 92 et du Racing Club de France Rugby.

Le nouveau visage du stade départemental Yves-du-Manoir, prêt à recevoir pour la deuxième fois de son histoire les Jeux Olympiques, témoigne de la double ambition du Département de soutenir le sport de haut niveau et de développer le sport pour tous.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

« L'investissement de plus de 90 millions d'euros que nous avons réalisé témoigne de la place centrale qu'occupe le Département dans la vitalité sportive alloséquanaise. Nous avons fait le choix de mobiliser des moyens importants pour ce beau et noble projet parce que nous croyons profondément au sport, en ses valeurs, en ses vertus, à tout ce qu'il apporte à nos concitoyens et à notre territoire, qui sera, une nouvelle fois, au cœur de l'attention cet été.

Car si le destin olympique d'Yves-du-Manoir s'est longtemps raconté au passé, c'est au présent qu'il s'écrira dans les prochaines semaines. »

Tony Estanguet, Président du COJOP Paris 2024

« A près de cent jours des Jeux de Paris 2024, nous sommes très heureux de recevoir les clés du Stade départemental Yves-du-Manoir, lieu emblématique des Hauts-de-Seine et intimement lié à l'histoire des Jeux depuis Paris 1924. C'est une vraie fierté de voir ce magnifique équipement, rénové grâce au formidable travail du Département des Hauts-de-Seine et de la Solideo, prêt à vivre l'aventure Paris 2024, et qui restera en héritage pour les habitantes et habitants du territoire et pour la pratique de nombreux sports. On a hâte de voir s'y dérouler les épreuves de hockey-sur-gazon, du 27 juillet au 9 août ! »

Nicolas Ferrand, Directeur général exécutif de la SOLIDEO

“Sous la maîtrise d'ouvrage du Département des Hauts-de-Seine, le stade départemental Yves-du-Manoir a connu des travaux d'envergure pour lui permettre de poursuivre sa magnifique histoire olympique. Site emblématique des Jeux Olympiques de 1924, il sera à n'en pas douter l'un des sites qui marqueront les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Pour la SOLIDEO, le stade départemental Yves-du-Manoir est l'illustration parfaite de ce que la SOLIDEO souhaite accomplir : des ouvrages qui durent dans le temps et qui se réinventent au service des populations. Les travaux ont coché toutes les cases de nos cahiers de charges, tant en matière de délais, de coûts, et surtout d'ambitions avec des marqueurs forts en matière d'environnement, d'inclusion économique et d'accessibilité. Quelle fierté de le voir aujourd'hui prêt à démarrer sa nouvelle vie ! ”

UN PROJET DEPARTEMENTAL AMBITIEUX

1er SITE DE COMPÉTITION OLYMPIQUE

LIVRÉ POUR LES JEUX PARIS 2024

Le Département des Hauts-de-Seine a mené un projet de grande envergure en réhabilitant entièrement le site, livré le 18 décembre avec quelques semaines d'avance, fruit d'une volonté d'offrir aux Hauts-séquanais un véritable site sportif et éducatif.



La tribune historique, déjà présente en 1924, accueillera les JO 2024, après sa rénovation par le Département des Hauts-de-Seine.

Un projet d'envergure

- 2 terrains synthétiques éclairés pour le hockey sur gazon et 1 tribune attenante de 1 000 places ;
- 2 bâtiments neufs (avec locaux administratifs et techniques, vestiaires, salles de réunion, salles de réception et 2 salles de musculation mutualisées) ;
- La reprise du terrain olympique (surface et éclairage) avec sa tribune historique remise aux normes ;
- 4 terrains de football (synthétiques et éclairés) ;
- 3 terrains de rugby (synthétiques et éclairés) ;
- 1 nouvel anneau d'athlétisme de 200 mètres (de 4 couloirs, avec en plus 6 couloirs de sprint parallèles de 100 m intégrés sur une longueur, 6 couloirs de sprint parallèles de 70 mètres à l'intérieur de l'anneau, 1 aire de saut en longueur et 1 aire de lancer) ;
- 1 parking proposant 180 places pour les véhicules légers, 100 places pour les 2 roues et 10 places pour les véhicules lourds.



Le nouveau bâtiment A dispose d'une tribune de 1000 places.

Des bâtiments et des matériaux exemplaires au niveau environnemental

Après 22 mois de travaux, le chantier réalisé s'est achevé en ayant parfaitement respecté ses enjeux environnementaux :

- Un bilan carbone maîtrisé analysé sur le cycle de vie des ouvrages et durant les travaux.
- Atteinte du niveau E3C1, selon le label « E+C- » (haute performance énergétique et bilan carbone réduit).
- 50% de la production d'électricité est réalisée sur le site, et couverture à hauteur de 50% par des énergies renouvelables des besoins chauds/froids.
- 50% de construction bois minimum, avec un bois 100% labellisé.
- 90% de revalorisation de déchets.
- Réemploi ou recyclage des déchets et des terres de chantier.
- 0 rejet d'eau pluviale dans les réseaux communaux.



L'élément « bois » a été placé au cœur du projet de construction.

Toute l'année, le stade départemental Yves du Manoir accueille les publics scolaires et les dispositifs de sport et de solidarités du Département des Hauts-de-Seine. Grâce à ses 7 nouveaux terrains, ainsi que de la nouvelle piste d'athlétisme, le stade est également un site éducatif, permettant la pratique du football, du rugby, omnisports.



7 nouveaux terrains omnisports, football et rugby ont été construits.

LE STADE DEPARTEMENTAL YVES DU MANOIR UN LIEU CHARGE D'HISTOIRE

Champ de courses au XIXème siècle, l'hippodrome est alors transformé en stade et y accueille des compétitions d'athlétisme, de rugby et de football dès 1907.

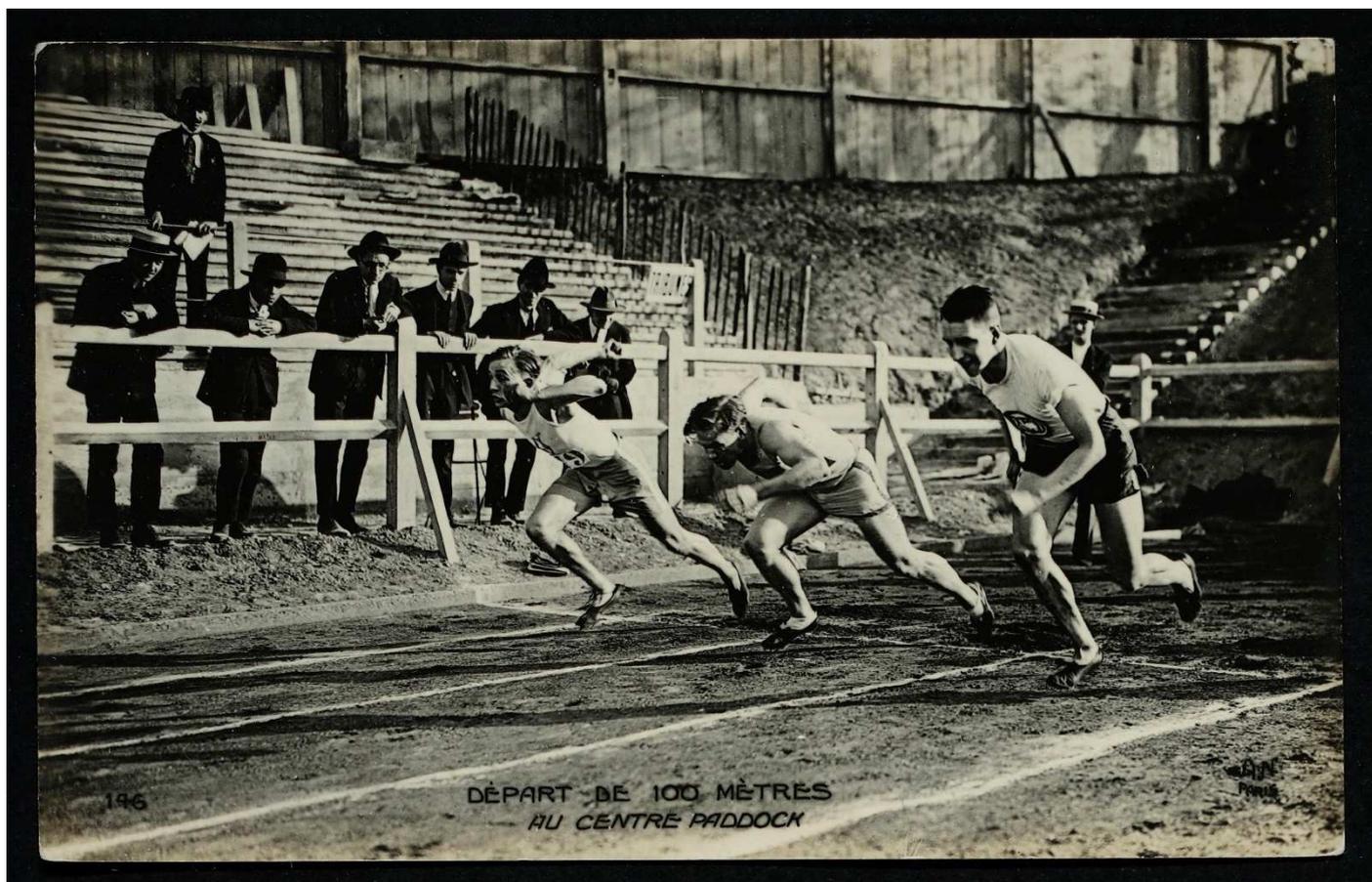
Pour les Jeux Olympiques de Paris, en 1924, le Comité d'organisation a la volonté de bâtir un stade olympique aux portes de la capitale, en lieu et place de l'ancien hippodrome de Colombes, une enceinte de 45 000 places dont 20 000 assises. Pour la première fois, les athlètes sont également logés dans un village olympique, dans des cabanes en bois. Le 5 juillet 1924, la cérémonie d'ouverture se déroule devant environ 40 000 spectateurs.



Gaston-Doumergue, Président de la République, y proclame officiellement l'ouverture des Jeux, en présence des membres du Comité International Olympique, et de son Président, le célèbre baron Pierre-de-Coubertin. 3 089 athlètes, dont 135 femmes, représentant 44 nations, se sont mesurés autour des 17 sports retenus pour cette 8e olympiade de l'ère moderne.

Par la suite, celui qui portera officiellement le nom de Stade olympique Yves-du-Manoir à partir de 1928, deviendra un lieu incontournable de la scène sportive nationale et mondiale avec près de 250 rencontres internationales dans plusieurs disciplines. Parmi les plus mémorables, impossible d'oublier la finale de la Coupe du Monde de football et les Championnats d'Europe d'athlétisme en 1938, la première victoire du XV de France contre les All Blacks néo-zélandais en 1954, le quart de finale de coupe d'Europe le 5 mars 1969 entre l'Ajax et Benfica avec 63 638 spectateurs (record d'affluence) ou le Championnat du Monde de boxe Bouttier-Monzon en 1972 devant 40 000 spectateurs.

L'histoire du sport s'est en partie écrite dans ce stade mythique qui a été le théâtre de 17 records du monde entre 1924 et 1980, de 42 finales de Coupe de France entre 1924 et 1971 et de 79 matchs de l'équipe de France de football. Plus récemment, le Stade départemental Yves-du-Manoir, racheté par le Département des Hauts-de-Seine au Racing Club de France en décembre 2002, était l'ancre des joueurs du Racing 92, le club de rugby des Hauts-de-Seine, avant leur déménagement à Paris La Défense Arena.



L'histoire du site explique son rayonnement : le Stade départemental Yves-du-Manoir fait partie du patrimoine sportif, de la mémoire collective, pour de nombreux Français. Une exposition menée par les Archives départementales des Hauts-de-Seine sera présentée lors de cette semaine inaugurale, montrant la formidable épopée du stade.

Pour autant, le site participe également à la vie quotidienne des habitants du département des Hauts-de-Seine, en accueillant tout au long de l'année de nombreux clubs sportifs et les scolaires. **Propriété du Département des Hauts-de-Seine depuis 2002**, c'est une pièce essentielle de l'offre sportive et éducative du territoire, un véritable lieu qui s'inscrit dans le vécu de milliers d'habitants chaque année.

Le stade départemental a été retenu pour accueillir les épreuves olympiques de hockey sur gazon des Jeux Olympiques de Paris 2024, un siècle après sa création.

LE HOCKEY SUR GAZON, L'AMBITION D'UN TERRITOIRE

Le Département des Hauts-de-Seine a également pensé l'héritage de son stade après les Jeux de 2024 :

La Fédération française de hockey s'implantera de manière pérenne au stade départemental Yves-du-Manoir. Le stade deviendra le berceau du hockey sur gazon dans l'Hexagone, et accueillera le centre national d'entraînement de la fédération (compétition et entraînement) et des locaux pour la fédération, la ligue Île-de-France, le comité départemental de hockey, et à terme, un club résident des Hauts-de-Seine : le Racing club de France Hockey 92 Colombes.

Les bâtiments neufs proposeront des locaux administratifs et techniques, des vestiaires, des salles de réunion, ainsi que des espaces réceptifs mutualisés comme le seront les deux salles de musculation. Ces installations répondront aux besoins du Département, de la Fédération et de son centre national d'entraînement, des publics scolaires et universitaires, des associations et des clubs sportifs, notamment du Racing Club de France Football 92 et du Racing Club de France Rugby.



Sur le plan sportif, le Département des Hauts-de-Seine souhaite participer au **développement du hockey sur gazon** notamment à travers le Cercle Athlétique de Montrouge, le CAM 92, labellisé « Club des Hauts-de-Seine ». Ces partenariats se caractérisent par un soutien financier de la collectivité notamment pour la formation sportive. Avec ces partenariats, outre le rayonnement du haut niveau sportif, ces clubs participent au développement de leur discipline auprès des jeunes et du grand public, forment les jeunes et les élites, organisent des rencontres entre les équipes premières et les jeunes du département dans le cadre du sport scolaire ou de Vacan'Sports par exemple, s'engagent pour le handisport.

PROGRAMME DE LA SEMAINE INAUGURALE DU STADE DEPARTEMENTAL YVES DU MANOIR Du 18 au 23 mars 2024

A l'occasion de l'inauguration de cette enceinte rénovée qui accueillera les Jeux Olympiques pour la deuxième fois de son histoire en étant le théâtre à l'été 2024 des compétitions de hockey sur gazon féminin et masculin, les Hauts-de-Seine ouvrent pendant une semaine les portes du stade départemental Yves-du-Manoir à tous les publics : visite du site, expositions, matchs du CAM 92 et initiations sportives seront au rendez-vous pour fêter ce grand événement et y faire participer le plus grand nombre.



Au programme :

Lundi 18 mars :

- Découverte du site olympique
- Exposition « Un stade historique » retraçant avec des images d'archives et des photographies ses temps forts depuis 1924
- Trophée Hockey sur gazon

Mardi 19 mars :

- Inauguration officielle du stade départemental Yves du Manoir
- Trophée de hockey sur gazon en présence de collégiens

Mercredi 20 mars :

- Championnats de France UNSS
- Spectacle déambulante « 1001 vies » par la Compagnie Le Temps de Vivre

Jeudi 21 mars :

- Championnats de France UNSS (dispositif Sport pour Tous) et finales des Championnats de France l'après-midi
- Trophée Hockey sur gazon

Vendredi 22 mars :

- Trophée Hockey sur gazon
- **Commémoration en hommage à Eric Liddell en présence de Daniel Courtès, conseiller départemental délégué aux sports, de Miranda McIntosh, représentante du gouvernement écossais en France, Stéphane Pailler, Consul général de France à Edimbourg et de John Macmillan (Président de la Fondation Eric Liddell)**

Samedi 23 mars :

- Initiations sportives et ludiques par les 8 clubs partenaires et clubs résidents
- Match de Hockey sur gazon CAM 92 / RCF
- Concours pour gagner des places pour assister aux Jeux
- Food Truck et DJ

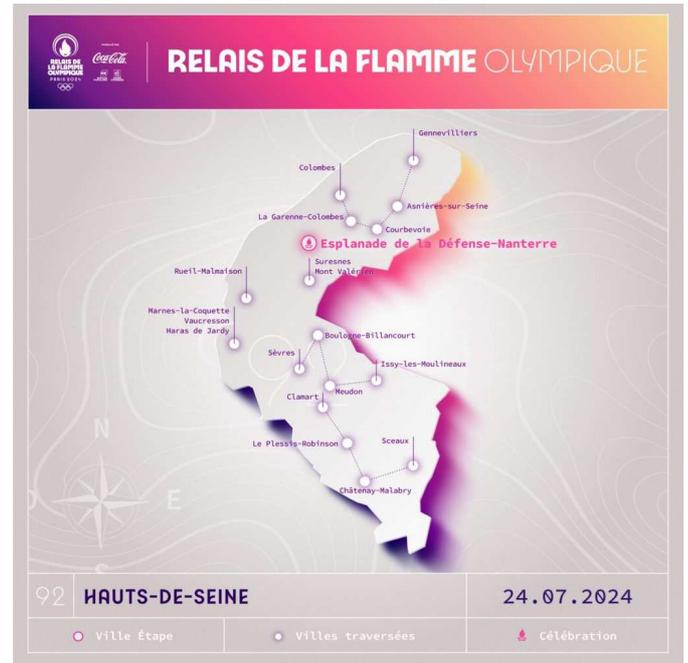
Le Département des Hauts-de-Seine

Terre de Jeux 2024

La flamme Olympique traversera les Hauts-de-Seine

Collectivité hôte et Terre de Jeux, le Département est pleinement mobilisé pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. 19 communes des Hauts-de-Seine composent l'itinéraire de la flamme olympique qui ouvrira la voie vers la célébration des Jeux pour aller à la rencontre des Alto-séquanais.

Le Relais de la Flamme est une épopée sportive impliquant les territoires. Dans le Département des Hauts-de-Seine, il se déroulera l'avant-veille des Jeux Olympiques et Paralympiques, soit le 24 juillet, marquant le coup d'envoi des festivités. Le Département sélectionnera 6 relayeurs pour cette étape. Défini par Paris 2024 en collaboration étroite avec le Département des Hauts-de-Seine, **le Relais de la Flamme traversera 19 communes du département** : Châtenay-Malabry, Sceaux, Le Plessis-Robinson, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Puteaux, Boulogne-Billancourt, Sèvres, Vaucresson, Marnes-la-Coquette, Rueil-Malmaison, Suresnes, Nanterre, Courbevoie, Colombes, La Garenne-Colombes, Asnières-sur-Seine et Gennevilliers.



Ce passage sera l'occasion de mettre sous les projecteurs les lieux emblématiques du territoire qui jalonnent le parcours avec notamment : le port de Gennevilliers, le stade départemental Yves-du-Manoir, le pavillon des Indes britanniques, le Mont Valérien, le château de Malmaison, le Domaine départemental du Haras de Jardy, La Seine Musicale, le Parc départemental de l'Île Saint-Germain avec la Tour aux Figures, ainsi que le Domaine départemental de Sceaux.

Le Département des Hauts-de-Seine accueillera la flamme paralympique le 27 août 2024 afin de célébrer le début des Jeux Paralympiques. Ce passage se fera dans les Hauts-de-Seine au lycée Toulouse Lautrec à Vaucresson et au Domaine national de Saint-Cloud, afin de mettre en valeur l'engagement du département en faveur du sport pour tous. Le Département des Hauts-de-Seine mène en effet une politique volontariste en faveur de la sensibilisation au handicap en lançant le programme NOHa à l'occasion des Jeux Paralympiques 2024. Ce programme sera l'occasion pour 4000 élèves de partir à la découverte du parasport (para-athlétisme, basket-fauteuil, cécifoot etc.) et de pouvoir assister en septembre 2024 aux Jeux Paralympiques de natation.

Vivre les Jeux dans les Hauts-de-Seine

17 000 places seront offertes par le Département des Hauts-de-Seine pour assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que 1000 places pour la cérémonie d'ouverture. Les bénéficiaires seront notamment les publics des dispositifs de solidarité du Département..

Le stade départemental Yves-du-Manoir recevra le hockey sur gazon

Stade des jeux de Paris en 1924 et emblème de l'héritage olympique, le stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes est propriété du département des Hauts-de-Seine. 100 ans après avoir été le principal site des Jeux de 1924, **il sera le site olympique de compétition et d'entraînement des épreuves de hockey sur gazon des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les épreuves auront lieu du 27 juillet au 9 août 2024.**

Paris La Défense Arena recevra la natation, le water-polo et la para-natation

Avec les 600 écailles géantes dynamiques en aluminium et en verre qui composent les façades extérieures du bâtiment dessiné par Christian de Portzamparc, l'enceinte multimodale vit au rythme des événements qu'elle accueille. Résidence du club de rugby des Hauts-de-Seine, le Racing92, elle reçoit de nombreux concerts mais aussi des événements sportifs nationaux et internationaux. À l'intérieur, elle impressionne par ses dimensions (28 632m² de terrain), sa capacité d'accueil (13km de gradins), sa technologie et son écran interactif, le plus grand au monde (1400m²).

En 2024, Paris La Défense Arena recevra du 27 juillet au 4 août les épreuves de natation et, du 5 au 11 août, celles de water-polo (le 3e tour préliminaire le 5 août puis, à partir du 6 août, les phases finales hommes et femmes) et la para-natation à partir du 29 août.

Le marathon olympique traversera les Hauts-de-Seine

Pour boucler leurs 42,195 kilomètres, les 160 coureurs et coureuses de l'emblématique épreuve du marathon traverseront les villes de Boulogne-Billancourt, Sèvres, Ville d'Avray, Chaville, Meudon et Issy-les-Moulineaux. Le 10 août aura lieu l'épreuve masculine et le 11 août l'épreuve féminine.

Les autres sites olympiques et paralympiques

Le département des Hauts-de-Seine est également estampillé territoire d'entraînement et de pré-compétition des Jeux. Plusieurs équipements sportifs recevront les délégations étrangères pendant leur période d'acclimatation ou pour leurs entraînements en période compétition.

Les sites d'entraînements

Deux sites d'entraînements sont situés sur le territoire des Hauts-de-Seine. Ils ont été choisis par le comité d'organisation de Paris 2024 pour accueillir les délégations pour leurs entraînements pendant la quinzaine olympique.

- le stade Louis Boury à Gennevilliers (football) ;
- le stade de Rueil (arbitres de football)

Les centres de préparation

12 communes alto-séquanaises ont vu, après candidature, certaines de leurs installations désignées centres de préparation. Elles accueilleront, avant les Jeux, les délégations étrangères. Pendant la période d'acclimatation des athlètes, des entraînements, stages de préparation y seront organisés.

- **5 à Rueil-Malmaison** : judo, tennis de table, handball, tennis, gymnastique artistique, gymnastique rythmique, basketball, escrime, football, rugby à 7
- **5 à Issy-les-Moulineaux** : escrime, boxe, basketball, badminton olympique et paralympique, handball, volleyball, volleyball assis, basket fauteuil, judo olympique et paralympique, tennis de table olympique et paralympique
- **3 à Antony** : tennis de table olympique et paralympique, escrime, boxe, athlétisme olympique et paralympique, pentathlon moderne
- **3 à Boulogne-Billancourt** : judo olympique et paralympique, escrime, tennis, tennis fauteuil, rugby à 7, triathlon olympique et paralympique

- **3 à Nanterre** : breakdance, handball, basket-ball, judo et haltérophilie
- **2 à Gennevilliers** : goalball, basket fauteuil, football, rugby à 7
- **2 au Plessis-Robinson** : rugby à 7, judo, volleyball
- **2 à Montrouge** : tennis, hockey sur gazon
- **1 à Bourg-la-Reine** : escrime
- **1 à Clamart** : gymnastique artistique
- **1 à Clichy-la-Garenne** : basketball et basket fauteuil, volley assis et handball
- **1 à Colombes** : handball
- **1 à Villeneuve-La Garenne** : judo

S'y ajoute le **Creps de la région Ile-de-France situé à Chatenay-Malabry** : tir à l'arc, taekwondo, judo, basketball, tennis de table, badminton olympique et paralympique, rugby fauteuil, basket fauteuil, handball, volley assis, volleyball, escrime, beach volley, hockey sur gazon.

Le Département des Hauts-de-Seine labellisé Terre de jeux 2024



Le label Terre de jeux 2024 a été lancé par Paris 2024 en 2019 pour inciter les collectivités (régions, départements, communautés de communes, villes...) à faire vivre les Jeux olympiques et paralympiques sur leur territoire et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique. Une première dans l'histoire des Jeux pour laquelle le Département s'est immédiatement porté candidat.

Les actions menées par le Département des Hauts-de-Seine s'inscrivent en effet parfaitement dans les objectifs du label (partager les émotions du sport avec le plus grand nombre, mettre plus de sport dans le quotidien des habitants, animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux). Ces actions se traduisent par :

- la mise en place de dispositifs en faveur du sport ouvert à tous et notamment aux jeunes et aux personnes en situation de handicap,
- le soutien au mouvement sportif associatif
- le soutien à l'organisation de manifestations sportives
- la mise à disposition d'infrastructures sportives de qualité
- la construction de nouveaux équipements modernes, innovants et performants.

Contact presse

Jean-Philippe Couture
07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr



COLLECTIVITÉ HÔTE